

## **PROCÈS VERBAUX**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
LE 8 SEPTEMBRE 2015

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 8 septembre 2015 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les Conseillers, Tommy Lacoste, Francis Cloutier, Roger Heath, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Martin Saindon

Le Conseiller Pierre Paquette est absent.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

### **1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est ouverte à 19h00 par le Maire Martin Saindon.

### **2.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Francis Favreau discute de son problème d'infiltration d'eau dans son sous-sol et explique pourquoi il a fait parvenir une mise en demeure à la municipalité.

La semaine précédente, M. Favreau adressait une plainte verbale au directeur général. Suite à cela l'inspecteur municipal et un technicien en génie civil ont été sur place et ont jugé que le fossé municipal n'était pas la cause des infiltrations d'eau au sous-sol du citoyen. Par la suite, M. Favreau envoie une mise en demeure à la municipalité et le directeur général a transmis celle-ci à la Mutuelle des municipalités du Québec qui assure la municipalité et qui s'occupera d'envoyer des spécialistes qui jugeront si la municipalité a une responsabilité dans ce dommage.

### **3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2015-09-08/119

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

### **4.0 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX**

#### **4.1 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 AOÛT 2015**

2015-09-08/120

Il est proposé par le Conseiller Francis Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la session régulière du 3 août 2015 tel que distribué.

## **PROCÈS VERBAUX**

### **4.2 SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX**

4.2.1 Rien à signaler.

### **5.0 RAPPORTS**

#### **5.1 MRC**

Le Maire et le Directeur général discutent des nouvelles informations concernant le nouveau programme de subvention pour le réseau routier « PIIRL ».

#### **5.2 Collecte sélective et déchets**

L'adoption du budget 2016 de la Régie des déchets est prévu le 30 septembre prochain.

#### **5.3 Incendies**

Rien à signaler.

**5.4 Loisirs :** Le comité des loisirs juge intéressant le projet de parc pour vélo BMX, mais aucun citoyen ni comité ne semble vouloir faire des démarches pour faire une proposition de projet et avoir une idée de prix ainsi que le genre de parc que les jeunes désirent.

Une idée est proposée : plutôt qu'acheter des modules, il pourrait y avoir un trajet BMX en gravier aménagé autour de la patinoire. À suivre.

#### **5.5 Voirie, aqueduc et égout**

Rapport de l'inspecteur municipal. Une nouvelle technique moins dispendieuse est à l'essai pour la réparation de l'asphalte. C'est la compagnie Permaroute qui a effectué les réparations de l'asphalte du chemin Dupont.

#### **5.6 CDL**

C'est le 20 septembre prochain que « Place aux jeunes » viendra visiter Dixville. Au programme : atelier de micro-maison, visite de l'école, du parc, d'une garderie, du lieu historique de Dixville Home, de l'arbre à palabres et du futur magasin général.

#### **5.7 Coop de solidarité de Dixville**

Rapport sur les derniers développements : rencontre avec les citoyens et ouverture d'un poste de chargé de projet.

#### **5.8 Direction générale**

-Suivi d'une demande à l'évaluateur Cadrin.

-La demande à la Fondation Tillotson pour le projet de patinoire a été envoyée.

-Dixville Home : progression dans le dossier des acquisitions de servitudes pour les conduites et pour le lot du réservoir d'eau potable.

#### **5.9 Rapport du Maire**

Rien à signaler.

## PROCÈS VERBAUX

### 5.10 Corridor bleu

La Conseillère Françoise Bouchard discute du projet de canotage dont un départ pourrait être à Dixville. Quatre municipalités sont concernées. Le projet est complexe mais à l'étude.

2015-09-08/121

### 6.0 **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES:**

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois d'août et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

### 7.0 **TRÉSORERIE:**

2015-09-08/122

#### 7.1 **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 6113 à 6146 inclusivement.

Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 79 832.30\$.

#### 7.2 **ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

2015-09-08/123

##### 7.2.1 **SOUMISSIONS POUR LE RECHARGEMENT DE GRAVIER D'UNE PARTIE DU CHEMIN DUPONT**

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation à trois compagnies pour du rechargement de MG-20b sur 2,2 km sur le chemin Dupont ;

Considérant les offres suivantes avant taxes : Couillard Construction 81 250\$, Transport Marcel Morin 84 550\$ et Sintra 127 400\$ ;

Il est proposé par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat de rechargement de gravier à Couillard Construction et à procéder à des tests de granulométrie pour s'assurer de la qualité du MG-20b. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

2015-09-08/124

##### 7.2.2 **BUDGET POUR DES PANIERS CADEAUX POUR L'ACCUEIL AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS**

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser un budget de 100\$ pour quatre paniers cadeaux, conçus par des producteurs locaux, pour les quatre nouveaux résidents. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

## **PROCÈS VERBAUX**

### **7.2.3 FORMATION OPA POUR L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

2015-09-08/125

Considérant l'offre de formation pour opérateur préposé à l'aqueduc en octobre prochain à Eastman pour une durée de huit jours;

Il est proposé par le Conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal à s'inscrire à la formation OPA au coût qui se situera entre 2 000\$ et 2 500\$, dépendamment du nombre d'inscriptions à la formation. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

### **7.2.4 SERVICES PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC.**

2015-09-08/126

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et le directeur général ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 selon les termes de l'offre de service du 3 septembre 2015.

## **7.3 VIREMENT ET AFFECTATION**

### **7.3.1 VIREMENT – SURPLUS AQUEDUC ET ÉGOUT 2014**

2015-09-08/127

Considérant la présentation des revenus et des dépenses pour l'année 2014 relatifs à l'aqueduc et l'égout;

Considérant que les résultats indiquent un déficit de 3 010\$ pour le service de l'aqueduc et un surplus de 17 242\$ pour le service d'égout incluant l'emprunt pour l'assainissement;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité de procéder au virement du surplus non affecté d'un montant de 17 242\$ au surplus affecté à l'égout et au virement de 3 010\$ du surplus affecté à l'aqueduc vers le surplus non affecté pour transférer le déficit de l'aqueduc au surplus affecté à l'aqueduc.

## **8.0 AFFAIRES NOUVELLES**

### **8.1 DEMANDE D'UN CITOYEN : MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE SUR UNE SECTION DU CHEMIN CHAMBERLAIN**

Il est résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande pour la raison que le secteur en question, où la limite de vitesse passerait de 70 km/h à 50 km/h, ne serait plus desservi par le service d'autobus scolaire. La limite de vitesse étant un des critères de la Commission scolaire pour les trajets d'autobus.

## **PROCÈS VERBAUX**

### 8.2 DÉPÔT DES INDICES DE GESTION 2014

Le directeur général dépose le rapport des indices de gestion 2014 au conseil, tel que demandé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Directeur général à transmettre le rapport au MAMOT.

### 8.3 MISE EN DEMEURE D'UN CITOYEN

Ce point a été discuté à la période de questions au début de ce conseil.

### 8.4 DEMANDE D'APPUI POUR UNE DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE À LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

2015-09-08/128

Considérant une demande à la municipalité pour l'implantation d'une entreprise d'entreposage de véhicules motorisés, au 253 chemin Dupont, en zone forestière restreinte mais où la culture est impossible ;

Il est proposé par le Conseiller Francis Cloutier et résolu à l'unanimité d'appuyer leur demande de changement de zonage au schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook et à la CPTAQ.

### 9.0 AVIS DE MOTION

2015-09-08/129

Avis de motion est donné par la Conseillère Françoise Bouchard qu'à une prochaine session de ce conseil, le règlement no. 127-15 concernant le réseau d'aqueduc et le branchement au réseau, sera présenté au conseil pour adoption.

Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu copie du projet de règlement.

### 10.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

10.1 Aucun.

### 11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

# PROCÈS VERBAUX



2015-09-08/130

## 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 21h05.

---

Maire

Secrétaire-trésorier